

## Intervention de Michel FRANÇOIS (UDB) sur le budget 2010

8 février 2010

Monsieur le Maire, Mes chers Collègues,

Ayant exprimé en décembre mon accord avec nos orientations budgétaires, je n'y reviendrai pas aujourd'hui, sinon pour le confirmer, et pour souligner en ce début de discussion à quel point il est heureux que nous puissions aborder la période difficile qui nous attend avec une dette réduite.

Au cours des cinq dernières années, le volume de notre dette est en effet passé de 45 millions d'€ - un volume dont rêveraient au demeurant nombre de collectivités comparables - à 32 millions d'€, et notre capacité à la rembourser de plus de 6 ans à moins de 4 ans.

Or, les années qui viennent vont fortement solliciter notre capacité à financer le Saint-Herblain de demain. En partie parce que nous le voulons, en partie parce que, lorsque nous ne sommes pas seuls financeurs, nous sommes relativement tenus par le calendrier de nos partenaires.

Parce que la Ville doit fonctionner et continuer à fournir à ses habitants les services qu'ils attendent, et dont souvent ils ne peuvent pas se passer, le financement de nos investissements ne peut que reposer principalement sur l'impôt et sur l'emprunt.

L'effort fiscal voté l'an dernier nous permet de lever un peu le pied de cette pédale cette année - et en principe les suivantes -, et de demander pour un temps davantage à l'emprunt. Nous n'aurions pas pu atteindre le même équilibre - au même coût ou avec des conséquences comparables - en partant d'une moins bonne situation de la dette. Ce qui veut dire que ce cap, sur le long terme, doit être conservé.

Il le sera bien sûr, mais pour terminer sur ce point, je ne peux m'empêcher de craindre certaines conséquences de la réforme encore très brumeuse du financement et des compétences des collectivités locales.

D'une manière assez générale, toutes tendances confondues, et en dépit de l'optimisme de commande de quelques-uns, les collectivités estiment en effet que leur capacité de faire face aux charges qu'elles assument depuis longtemps ou qui leur ont été transférées, va diminuer.

Lorsque ces collectivités, comme la nôtre, vont devoir faire face concrètement à leurs programmes d'investissement, elles risquent de se trouver *ensemble* à solliciter le marché du crédit, avec les conséquences qu'on peut imaginer.

Il sera sans doute préférable d'être parti un peu plus tôt que les autres, mais nous ne sommes peut-être pas au bout de nos peines.

On me permettra de conclure un peu perfidement en remarquant que notre centralisation française aura tenu la porte du pouvoir grande ouverte au plus disant, et lui donne maintenant les moyens de s'y maintenir et de s'y renforcer en changeant les règles du jeu du haut en bas de la pyramide.